



Balades sur nos anciennes lignes ferroviaires Sur les traces du vicinal autour de Chastre

Les traces du tram vicinal à l'ouest de Chastre

Distance et usagers

Cette balade pédestre d'environ 10 km est accessible à tous. En fonction des intempéries, des bottes pourront être utiles.

Départ

Gare de Chastre

Accès en transport public

La gare de Chastre, située entre Ottignies et Gembloux sur la ligne Bruxelles - Namur, est desservie toutes les heures dans chaque sens du lundi au vendredi. Pendant le week-end, il n'y a qu'un train toutes les 2 heures dans chaque sens.

Histoire de la ligne

La balade à pied que nous proposons permet d'observer quelques vestiges de la ligne Incourt - Gosselies via Chastre, station du chemin de fer du Luxembourg, actuelle ligne 161 dont la partie Rixensart - Gembloux a été inaugurée en juin 1855. Ce sera notre point de départ.

Déjà demandée en 1852, la partie Incourt - Tilly fit l'objet d'un arrêté du roi Léopold II en date du 17 décembre 1896. Elle fut ouverte jusqu'à Mellery le 14 septembre 1903 et fonctionna pendant près d'un demi-siècle jusqu'au 30 septembre 1950 où un autobus remplaça le chemin de fer.

Comme la plupart des lignes de la **SNCV** (Société nationale des chemins de fer vicinaux), les tronçons de l'assiette de la **ligne 78** qui ne sont pas devenus des chemins publics ont été vendus à des particuliers. Les traces qui en subsistent se limitent à quelques talus. Sur le trajet que nous proposons, nous pourrions aussi observer deux ponts.

Parcours

À partir du bâtiment de la gare de Chastre, traversons la N 273 et entrons dans le lotissement Boischamps par l'avenue des Érables. En laissant à notre gauche le terrain de minifoot, traversons la pelouse pour rejoindre directement « La petite Maison », hôpital pédopsychiatrique situé rue des Acacias. En face du bâtiment, on voit le talus boisé du vicinal. Continuons vers l'avenue Boischamps que nous prenons vers la gauche. Allons encore à gauche en arrivant à la rue Minerve (non signalée à cet endroit). Entre la maison portant le n° 21 et les armoires électriques, on peut voir la continuation du tracé vers le sud-ouest. En poursuivant notre chemin par la rue Minerve, nous observons les tumulus de Noirmont (site classé) qui abritent des tombes gallo-romaines datant probablement du II^e siècle après Jésus-Christ. Des fouilles exécutées en 1874 ont mis au jour de nombreux objets conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (Cinquanteenaire).

Au bout de la rue, prenons à droite la rue des Tombes romaines, puis à gauche la bien nommée rue Par-delà l'eau ; en effet, l'Orne serpente à notre droite. Si le cœur vous en dit, prenez la rue du Piroy à votre gauche et tentez de repérer l'endroit où le tram traversait : c'est probablement là où le béton s'efface au profit des pavés. Retournons vers le village et montons la rue du Piroy vers la rue du Centre (non signalée à cet endroit) que nous prenons à gauche.

Un peu plus loin, négligeons le chemin principal pour poursuivre tout droit par la rue de Saint-Géry : nous arrivons au Chalet asbl, bâti sur l'assiette du vicinal. Contournons le bâtiment et allons à gauche vers l'accès au Complexe sportif situé rue des XV Bonniers, en direction de Villeroux.

Nous arrivons au « cimetière français », nécropole composée de 1084 tombes de soldats tués pendant les premiers jours de la guerre de 1940-1945. Ce cimetière est géré par le Secrétariat d'État aux anciens combattants de la République française. Plus d'une centaine de ces combattants n'ont pas été identifiés. Nombreuses sont les tombes de soldats marocains, tous « morts pour la France ». Dans l'explication affichée de ce qu'on appelle la bataille de Gembloux, on observera qu'au soir du 14 mai 1940, le front s'établit le long de la ligne de chemin de fer Bruxelles - Namur dont les talus gênent l'avancée des blindés allemands. Le « Musée français » établi dans l'ancienne école de Cortil contient l'explication, les plans et les grandes phases de la bataille de Gembloux.

Continuons vers Villeroux. Sur notre droite, plus aucune trace ne rappelle le vicinal. On le retrouve coupant le chemin à l'endroit où une plaque rouge ARRET DU TRAM FIXE marque sa traversée. Le tracé file vers la gauche, encadré par de jeunes arbres. Descendons encore un peu vers Villeroux pour contourner le triangle et prenons à gauche le chemin bétonné qui file vers le sud et que le plan cadastral identifie comme « chemin de Gembloux à Wavre ».

Dans le haut de la ruelle des Moineaux, nous voyons à gauche le taillis caractéristique qu'est devenue l'assiette du tram. Arrivés en bas de cette ruelle, à hauteur du poteau électrique 68, nous pouvons voir, à 150 mètres de nous vers le sud-est, l'ancien pont métallique qu'empruntait la voie ferrée pour franchir le petit vallon. Continuons la rue de la Paroche jusqu'à la rue Baty de Noirmont que nous prenons à gauche : nous passons bientôt sous un pont en maçonnerie, dernier vestige du vicinal que nous verrons au cours de la présente balade.

Rentrons à Chastre par la campagne. Allant tout droit, nous arrivons au point culminant (155 mètres) de notre promenade à l'endroit où le chemin fait un angle vers la gauche. Un tour d'horizon nous fait découvrir, de gauche à droite à partir du pylône de télécommunication de Haute-Heuval, le clocher effilé de l'église de Villeroux nichée dans la vallée, celui plus trapu de l'église de Chastre et l'église de Noirmont.

Nous revoilà au Chalet. Cent mètres plus loin, prenons à gauche puis à droite par la rue de la Chapelle. Restons sur notre droite à la patte d'oie, puis sur notre gauche au carrefour suivant, en sorte que nous voyons maintenant la chapelle Sainte-Wivine dite « grosse chapelle », mais nous n'irons pas jusque-là.

Au-delà de la boulangerie et d'un jardin où un magnifique araucaria s'offre à notre vue, engageons-nous hardiment dans le sentier qui longe le pignon de la maison portant le n° 14. Passé l'école (rue de la Poste), traversons la rue du Castillon pour rejoindre la place Communale et prenons à gauche le sentier qui longe le mur du cimetière. Nous arrivons ainsi à la drève qui permettait au seigneur du lieu d'aller directement de chez lui à l'église.

Nous aboutissons à la ferme rose ou ferme de Perbais (site classé), longtemps propriété de la famille d'Udekem d'Acoz, datée par les ancrs de la fin du XVII^e siècle et qui abrite maintenant la maison communale de Chastre ainsi que le Syndicat d'initiative et de Tourisme (tél. 010 65 05 13). Quand nous en sortons, empruntons l'avenue du Castillon vers la gauche pour nous rapprocher du chemin de fer. Nous voilà bientôt revenus à notre point de départ : la gare de Chastre.

Sources consultées

- Jean Dubuffet, *La ligne du Luxembourg*, C.F.F.L. (1997)
- *Chastre*, Fédération touristique de la province du Brabant wallon, (1996)
- *Chastre, promenades en Brabant wallon*, Fédération touristique de la province de Brabant & Communauté française (1991)
- *Chastre*, brochure communale d'information (mai 1984)

Pour plus de détails ou pour toute information complémentaire :

Chemins du Rail, Rue Van Opré, 93 à 5100 JAMBES. Tél.. +32 (0)81 65 75 96 Fax (0)81 65 75 96

E-mail : info@cheminsdurail.be

Compte : 068-2168179-62

- Roger Deloos, *À la découverte de Chastre et de Walhain*, (mars 1994)
- P. & M. Dubuisson, *Le Nouveau canton de Wavre au fil de l'histoire*, Éd. du Brabant wallon (1978)
- *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, volume 2, arrondissement de Nivelles, Soledi, Liège (1974)
- Bernard Golard, *Un tram en terre génétine, 1. Etudes et décisions préliminaires*, Éd. du Chercha (s.d.)
- W.J.K. Davies, *100 Years of the belgian Vicinal 1885-1985*.

Pour plus de détails ou pour toute information complémentaire :

Chemins du Rail, Rue Van Opré, 93 à 5100 JAMBES. Tél.. +32 (0)81 65 75 96 Fax (0)81 65 75 96

E-mail : info@cheminsdurail.be

Compte : 068-2168179-62